

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »**29 avenue de Verdun****63190 LEZOUX****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE****RÉUNION DU 13 DECEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le 13 décembre, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, à la salle du LIDO à Lezoux, après convocations légales en date du 08 décembre 2022, sous la présidence de Monsieur Florent MONEYRON.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

Mme Josiane HUGUET	Mme Eliane GRANET
Mme Danielle GRANOUILLET	M. Thierry TISSERAND
M. Jean-Baptiste GIRARD	Mme Isabelle GROUIEC
Mme Sylvie EXBRAYAT	Mme Patricia LACHAMP
M. Gilles BERGAMI	M. Florent MONEYRON
Mme Julie MONTBRIZON	Mme Nicole BOUCHERAT
M. Daniel PEYNON	M. Jean-Louis DERBIAS
M. Annick FORESTIER	Mme Michelle CIERGE
Mme Déolinda DE FREITAS	M. Bernard FRASIAK
M. Alain COSSON	M. Yannick DUPOUÉ
Mme Marie-France MARMY	M. Lucas ANTOINE
M. Christian BOURNAT	Mme Laurence GONINET
Mme Catherine MORAND	
M. Guillaume FRICKER	
Mme Sylvie ROCHE	
M. Romain FERRIER	
M. Gilles MARQUET	

Suppléant présent : Mme Nathalie DE LA FUENTE

Absent : Mme Anne-Marie OLIVON

Etaient représentés (procuration) :

Mme Agnès TARTRY-LAVEST (à Mme Sylvie EXBRAYAT)
Mme Séverine VIAL (à M. Bernard FRASIAK)
M. Cédric DAUDUIT (à M. Christian BOURNAT)
Mme Elisabeth BRUSSAT (à M. Florent MONEYRON)
M. René BROUSSE (à Mme Michelle CIERGE)

VOTE : En exercice : 35 Présents : 29 / Représentés : 5 Votants : 34

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. M. Jean-Louis DERBIAS, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

OBJET : Journées Portes Ouvertes Entreprises 2022 – Convention de partenariat avec TDM – Modification

Journées Portes Ouvertes Entreprises 2022 – Convention de partenariat avec TDM – Modification

- VU la délibération n°16 du Conseil Communautaire en date du 8 novembre 2022 ;

Madame la Présidente rappelle que la CCEDA participe financièrement à l'opération « Journées Portes Ouvertes Entreprises » organisée par la CC Thiers Dore et Montagne.

Une participation financière de la Communauté de Commune Entre Dore et Allier est sollicitée pour la communication et la promotion de cette manifestation (édition de dépliants, affiches et insertion presse dans la Montagne et la Gazette, affichage urbain).

Madame la Présidente indique à l'assemblée que la participation financière de la CCEDA nécessite d'être réajustée, compte-tenu du coût final de l'opération qui s'élève à 3 302€ TTC.

Ceci exposé, il est proposé :

- de fixer la participation financière à l'édition 2022 de la Communauté de Communes Entre Dore et Allier à hauteur de 1000€ ;
- de signer la convention de partenariat avec la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne (CC TDM) relative à cette participation ;
- de régler cette participation financière à la CC TDM.

Cette délibération annule et remplace celle prise lors du Conseil Communautaire du 8 novembre 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **APPROUVE à l'unanimité** les propositions.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 19 décembre 2022

Signé par Élisabeth BRUSSAT, Présidente